

Refuge LPO

Collectivités

Protéger et valoriser
la biodiversité sur votre territoire

1921
2021



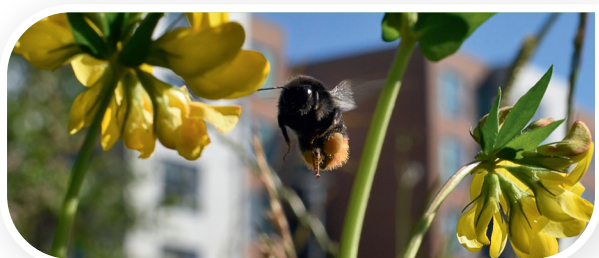
Refuges[©]
LPO

lpo.fr



PRÉSERVEZ LE PATRIMOINE NATUREL DE VOTRE TERRITOIRE

Le label Refuges LPO s'applique aux parcs, jardins publics, squares, sentiers, lieux de promenade, espaces naturels, cimetières...



✓ Le programme national Refuges LPO, 1^{er} réseau de jardins écologiques de France, propose un accompagnement sur-mesure pour :

- Préserver l'environnement, la biodiversité, les paysages et l'identité du territoire
- Sauvegarder et reconstituer des réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques (Trames Vertes et Bleues)
- Adapter votre projet aux enjeux écologiques locaux
- Mobiliser les citoyens autour d'un projet collectif concret et engageant
- Créer une dynamique de quartier
- Favoriser le bien-être et le vivre-ensemble en améliorant le cadre de vie
- Valoriser votre engagement pour l'environnement

L'inscription Refuge LPO comprend l'envoi d'un coffret pédagogique composé d'un nichoir à mésanges bleues, 3 livrets mini-guides, un livret d'activité, un jeu d'identification des oiseaux et un calendrier « *Agissons au fil des saisons* ».

Vous bénéficiez également d'un abonnement au programme, qui vous permettra notamment d'accéder à votre Espace Refuge LPO sur lequel vous pourrez tenir le tableau de bord de votre Refuge et y suivre son évolution, lors d'animations par exemple avec vos salariés ou les habitants.

✓ Agir, initier, contribuer...

Élus, urbanistes, aménageurs

Placer la biodiversité au cœur de la politique territoriale

Agents techniques

Accompagner et former aux nouvelles pratiques de gestion écologique

Citoyens

Connaître et faire connaître la biodiversité autour de chez soi et s'impliquer dans sa protection





UNE DÉMARCHE PERSONNALISÉE ET CONCERTÉE

Un accompagnement adapté à votre projet.



CONNAÎTRE

✓ Diagnostic biodiversité et analyse des enjeux écologiques

- Inventaires naturalistes (faune, flore, paysages)
- État des lieux de la gestion des espaces verts
- Prise en compte des documents d'urbanisme
- Identification des problématiques de cohabitation avec la faune sauvage

AMÉNAGER & GÉRER

✓ Élaboration d'un plan d'actions concerté répondant aux enjeux

- Gestion écologique des espaces verts
- Aménagements favorables à l'accueil et la circulation de la faune sauvage
- Médiation faune sauvage (connaissance des espèces, génie écologique)
- Formation et conseil auprès des agents techniques pour la mise en œuvre des actions

COMMUNIQUER & MOBILISER

✓ Sensibilisation des citoyens, valorisation de l'engagement

- Outils et animations pédagogiques pour faciliter l'appropriation des actions menées
- Implication des citoyens dans des programmes de sciences participatives
- Organisation d'évènements : inauguration du Refuge, Fête de la Nature, etc.
- Communication sur les supports LPO (L'OISEAU Magazine, sites web, réseaux sociaux...)

CHARTRE DES REFUGES LPO

En créant un Refuge LPO, la collectivité est volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature sur son site. Pour cela, elle exclut la chasse et la pêche et s'engage à :

✓ Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages

✓ Préserver son Refuge de toutes les pollutions

✓ Réduire son impact sur l'environnement

ÉTAPES DE CRÉATION DU REFUGE COLLECTIVITÉ

CONTACT

Visite du site
Étude du projet

PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Convention de 3 à 5 ans

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Inventaires naturalistes
Analyse des pratiques

PLAN D' ACTIONS

Préconisations d'aménagement et de gestion, sensibilisation

LANCEMENT OFFICIEL

Pose du panneau
Inauguration

MISE EN ŒUVRE

Accompagnement technique, suivis écologiques, animations

ÉVALUATION ET BILAN

Inventaires naturalistes
Réunion de synthèse

RENOUVELLEMENT

Nouveau plan d'actions

Convention de 3 à 5 ans



QUELQUES COLLECTIVITÉS DÉJÀ ENGAGÉES :

Depuis 2015, **la ville de Taillebourg** (17) a réaménagé le pied des remparts de son château en créant un verger traditionnel, composé d'espèces anciennes et locales, géré sur le principe de la fauche tardive. Certaines allées sont tondues régulièrement pour créer des chemins d'accès pour les promeneurs, des îlots sont fauchés tous les ans et d'autres encore le sont tous les 3 ans. Ces trois habitats permettent ainsi d'attirer une plus grande diversité d'espèces faunistiques et floristiques.

Le cimetière de Loyasse à Lyon (69), un des plus vieux de France, a décidé depuis 2008 de se passer des pesticides en optant pour la gestion différenciée du site (mise en place de la fauche tardive sur certains secteurs, tonte limitée sur d'autres...). Résultat, plus de soixante espèces de vertébrés recensés par la LPO dont plus de 30 espèces d'oiseaux, mais aussi des vers luisants (lampyres), de plus en plus rares et qui témoignent d'un sol en bonne santé et d'une faible pollution lumineuse sur le site. Sa labellisation Refuge LPO en 2017 a permis de renforcer l'aspect pédagogique afin de bien sensibiliser les usagers aux évolutions du site (déconstruction de nos schémas sur le cimetière très minéral, sans végétaux...). Le site se montre finalement beaucoup plus accueillant et apaisant lorsque la biodiversité s'y installe.

Depuis 2019, dans le cadre de son Agenda des solutions durables 2020, **la ville de Pessac** (33) prend en charge 80% de l'inscription en Refuge pour engager l'ensemble des habitants dans cette démarche, afin de renforcer au maximum les corridors écologiques à l'échelle de la ville. Près de 400 Refuges ont été créés en deux ans ! La LPO accompagne également la ville sur les différents parcs publics, afin de renforcer au maximum la portée de l'opération, en rédigeant plusieurs fiches actions à destinations des agents pour une meilleure gestion écologique de ces espaces. Sur les terrains publics comme privés de la Ville, la cohabitation avec la biodiversité est mise à l'honneur. Les équipes des bâtiments municipaux sont également formées à l'intégration de la biodiversité dans le bâti.

Pour chacune de ces expériences, les habitants ont été impliqués dans les projets.

La LPO est une association créée en 1912 et reconnue d'utilité publique. Elle est également le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International. Forte de plus de 59 000 adhérents, la LPO agit pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement afin de lutter contre le déclin de la biodiversité. Le programme national Refuges LPO existe depuis 1921 pour protéger la nature de proximité.

Grâce à son implantation sur l'ensemble du territoire, les équipes LPO au plus près de votre collectivité, sont prêtes à vous accompagner dans la démarche Refuges LPO.

Plus d'informations sur lpo.fr

Votre contact LPO local :

LPO France • Service Refuges LPO

Fonderies Royales • CS 90263 • 17305 Rochefort cedex

refuges@lpo.fr • 05 46 82 12 34



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

